Pièces constitutives du dossier d'AVP

1 – Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

- Présentation du contexte/environnement
- Présentation des constructions existantes sur la parcelle
- Identification de la végétation et des éléments paysagers existants (nombre d'arbres présents, photos, état sanitaire...)

2- Présentation du projet

A. Aménagement du terrain :

- Détail du programme par destination
- Justification de la prise en compte des règles d'objectifs du PLUi-H et de la Charte Métropolitaine pour la Qualité Urbaine
- Phasage prévisionnel de l'opération

B. Implantation, organisation, composition et volumes des constructions nouvelles :

- Coupes pertinentes (intégrant notamment l'environnement et le voisinage)
- Description de l'opération de logements et typologies :
 - ► Descriptif intérieur des logements et de leur confort (logements libres comme sociaux), orientation des logements
 - ► Nombre de logements dont la part de logements sociaux (35 % logements sociaux et 10 % accession)
 - ► Typologie des logements sur la partie de programme en accession privée et sur la partie de logements sociaux le cas échéant (remplir Annexe 1 fiche programmatique),
 - ► Surface des logements par typologie
- Intégration dans l'environnement dont perspective d'insertion urbaine dans le quartier
- Plans d'aménagement au 500e / 1 000e...
 - C. Traitement des espaces libres et plantations (notice paysagère), espaces communs, usages, clôtures
 - D. Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions, et aux aires de stationnement et présentation des ordures ménagères (OM) :
- Principes d'accès
- Gestion des OM (aire de présentation)
- Nombre de places de stationnements dont PMR et visiteurs
- Plans succincts des stationnements (y compris si enterrés, rampes, éclairage, circulation...)
- Identification des servitudes existantes.

E. Notice développement durable :

Les informations attendues sont les suivantes (elles pourront être actualisées en fonction des échanges entre la Ville et le constructeur ou propriétaire) :

- Dossier descriptif sur la prise en compte du développement durable dans le projet (matériaux utilisés, équipements, gestion de l'eau et des déchets...).
- Mode de chauffage...